

TOI ET L'ÉCONOMIE

ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR LES ADULTES



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA



Toi et l'économie: éducation financière pour les adultes est un kit pédagogique comprenant un livret de 48 pages, un Guide de l'enseignant de 148 pages et une application téléchargeable gratuitement sur Google Play et App Store.



TOI ET L'ÉCONOMIE

Éducation financière pour les adultes



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

© 2023 Loescher Editore – Torino

Projet éditorial: Banca d'Italia

Supervision et révision éditoriales: Banca d'Italia

Auteurs: Elisabetta Aloisi et Antonio Gasperi

Photographies: shutterstock.com

Imprimé par la Division de la publication et de l'impression

PRÉFACE

Tout au long de votre vie, vous devez prendre des décisions financières; certaines peuvent être faciles, d'autres difficiles ou importantes, comme acheter une maison.

Aujourd'hui, avoir peu ou pas de connaissances sur la façon de gérer l'argent est comme être analphabète. Cela vous rend faibles et sans défense. Cette brochure vous donne des conseils pour mieux gérer vos finances.

Toi et l'économie aborde dans un langage clair et simple, les questions fondamentales auxquelles toute personne est confrontée dans la vie: les caractéristiques des différentes sources de revenus, la bonne utilisation des moyens de paiement, la planification des finances, l'utilisation judicieuse des instruments de crédit et de protection des clients. À la fin de ce programme, vous aurez plus de facilité à prendre des décisions en matière de gestion financière.

La Banque d'Italie

GUIDE D'UTILISATION

Dans ce livret, vous trouverez tous les concepts les plus importants de l'éducation financière que nous avons étudiés pendant ce cours.

Pour chaque leçon, vous disposez d'une carte conceptuelle, d'un glossaire des principaux mots-clés et d'autres éléments, tels que des tableaux récapitulatifs, des liens hypertextes pour approfondir des thèmes ainsi que des outils numériques utiles.

Utilisez le dossier étudiant pour étudier ou réviser, pour approfondir ce qui vous intéresse davantage et pour vous renseigner sur les outils numériques qui peuvent être utiles dès maintenant mais aussi dans le futur!

Les Auteurs

Si vous ne l'avez pas encore fait, téléchargez gratuitement dès maintenant l'application Tu e l'Economia sur Google Play et App Store. L'application n'est disponible qu'en italien.



Ce livret est la traduction du livret de l'étudiant faisant partie du kit pédagogique qui comprend également une application (Tu e l'economia), téléchargeable gratuitement sur Google Play et App Store, créée pour le programme d'éducation financière de la Banque d'Italie. Ce livret a pour but de vous aider à comprendre le vocabulaire italien lié aux finances personnelles.

La Banque d'Italie

INDEX DES LEÇONS

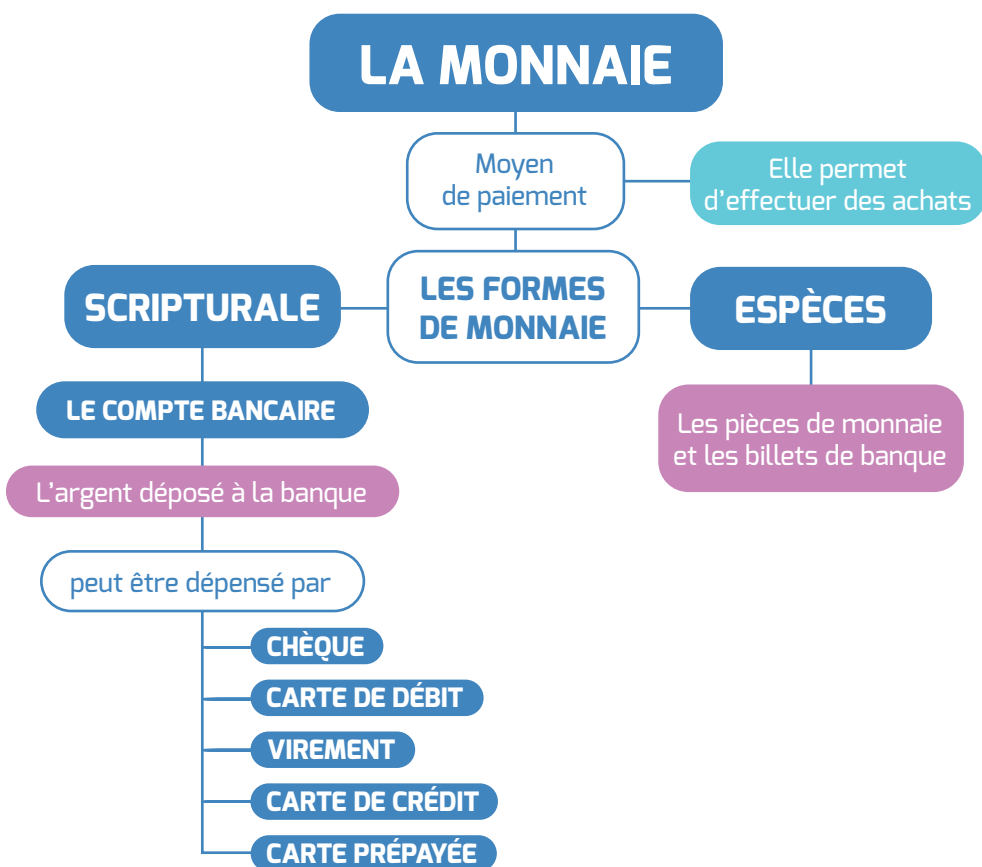
		CONNAISSANCES	COMPÉTENCES
 1. LES INSTRUMENTS DE PAIEMENT ET LE COMPTE COURANT	p. 8	Les espèces, le compte courant, les instruments de paiement, les alternatives aux espèces: virement, carte de paiement, chèque.	Distinguer les principaux moyens de paiement; connaître l'utilité des différents moyens de paiement; ouvrir un compte courant.
 2. LE COMMERCE ET LES PAIEMENTS EN LIGNE	p. 11	Commerce, porte-monnaie électronique, virement SEPA, prélèvement SEPA, fraudes informatiques.	Distinguer les principaux instruments de paiement électronique; comprendre et remplir les documents pour le prélèvement automatique; reconnaître les comportements à risque en matière d'escroquerie sur internet.
 3. LE TAUX DE CHANGE ET LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX	p. 14	Transfert de fonds à l'étranger, canaux officiels et informels, coûts et risques des transferts d'argent à l'étranger, taux de change internationaux.	Lire des graphiques et des tableaux sur les transferts de fonds des immigrés en Italie; calculer le taux de change; calculer le coût d'un transfert d'argent; connaître les différentes façons d'envoyer de l'argent à l'étranger; envoyer de l'argent à l'étranger avec un mandat international; ce qu'il faut savoir avant d'envoyer de l'argent.
 4. LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL ET LA PLANIFICATION	p. 19	Revenu du travail salarié, revenu du travail indépendant, travail occasionnel et irrégulier, revenus professionnels, impôts (taxes, redevances et cotisations) et dépenses publiques, budget personnel et familial, le budget.	Construire une carte conceptuelle des principales sources de revenus et des principaux contrats de travail; comparer les caractéristiques de l'emploi et de l'activité indépendante; distinguer les désirs et les besoins par rapport aux dépenses; analyser le budget d'une famille type; établir un budget familial.
 5. POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ÉPARGNER	p. 22	Consommation, épargne, but de l'épargne, fonds d'urgence, inflation.	Comprendre la notion d'épargne; choisir entre l'achat immédiat avec endettement et l'achat différé en épargnant; calculer et organiser l'épargne nécessaire pour atteindre les objectifs; identifier les situations dans lesquelles on n'a pas l'habitude d'épargner; reconnaître le phénomène inflationniste à l'aide d'outils graphiques et arithmétiques.

		CONNAISSANCES	COMPÉTENCES
 6. EMPLOYER SON ÉPARGNE: LES REVENUS	p. 25	Investissements financiers, instruments financiers, gains en capital, intérêt simple et composé, taux d'intérêt nominal et réel	Apprendre à employer son épargne; calculer les intérêts d'un investissement; comprendre l'intérêt composé; comprendre le rendement réel d'un investissement financier.
 7. IMPIEGARE IL RISPARMIO: I PRODOTTI BANCARI	p. 28	Intermédiation bancaire, comptes courants et comptes à terme, obligations, Fonds de garantie des dépôts interbancaires.	Identifier les différents instruments de la banque d'investissement; comprendre la fonction d'intermédiation bancaire.
 8. EMPLOYER SON ÉPARGNE: LES PRODUITS BANCAIRES	p. 32	Instruments d'investissement à faible risque (obligations d'État, fonds communs de placement, valeurs refuges) et instruments d'investissement à risque plus élevé (obligations privées, actions, plan d'épargne RIP et crypto-monnaies) avec leurs caractéristiques.	Connaître les pièges comportementaux; comprendre le rendement total d'une action; comprendre les variables des gains boursiers; comprendre la nécessité de diversifier les investissements; connaître les caractéristiques essentielles des monnaies numériques.
 9. LA DEMANDE DE PRÊT: CE QU'IL FAUT SAVOIR	p. 35	Demande et coût du prêt, obligation d'information légale, viabilité de la dette, garanties et solvabilité, principaux risques.	Obtenir des informations financières pour acheter un bien durable; connaître l'obligation d'information légale; comparer plusieurs offres de financement.
 10. LA DEMANDE DE PRÊT: LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES	p. 37	Le crédit à la consommation et ses différentes formes, les prêts hypothécaires, le microcrédit, etc.	Identifier le bon prêt pour atteindre un certain objectif; distinguer les aspects caractéristiques d'un prêt hypothécaire; connaître le potentiel du microcrédit entrepreneurial; identifier les opportunités et les risques du crédit à la consommation.
 11. GÉRER UN PRÊT: COMMENT FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS	p. 40	Dette soutenable et insoutenable, difficultés à rembourser, renégociation, subrogation et moratoire.	Évaluer la viabilité de l'endettement au cours de la durée du prêt; comment éviter et gérer le surendettement.
 12. LA PROTECTION DES CLIENTS ET L'ÉDUCATION FINANCIÈRE	p. 44	La protection des clients, déposer plainte auprès de l'intermédiaire, auprès de l'Arbitrage Bancaire et Financier et auprès de la Banque d'Italie, transparence et conformité des contrôles.	Pouvoir déposer une plainte ou une réclamation; distinguer les situations dans lesquelles un recours à l'ABF est possible; réfléchir sur le monde de l'économie et de la finance.



LEÇON 1

Les instruments de paiement et le compte courant





GLOSSAIRE

Billet de banque (*banconota*): monnaie de papier.

Carte avec IBAN (*carta con IBAN / carta ibanizzata / carta conto*): carte prépayée spéciale. Elle est associée à un IBAN (code identifiant le compte, équivalent du RIB) qui permet d'envoyer et de recevoir des virements (*bonifici*) ou de faire des prélèvements automatiques (*pagamenti con addebito diretto*), même en dehors de l'Italie (les virements internationaux sont abordés dans la leçon 3).

Carte de crédit (*carta di credito*): carte qui permet de dépenser de l'argent prêté par la personne qui l'a émise (par exemple la banque) et qui doit être remboursé à intervalles réguliers.

Carte de débit (*carta di debito*, appelée aussi *Bancomat*): carte permettant de dépenser l'argent d'un compte.

Carte prépayée (*carta prepagata*): carte rechargeable à l'avance qui permet de dépenser l'argent qui y a été déposé. Un compte courant n'est pas nécessaire

Chèque (*assegno*): formulaire papier à remplir par le titulaire du compte (*titolare del conto*) qui permet au destinataire (*beneficiario*) d'encaisser

la somme (*ammontare*) indiquée après avoir déposé le chèque sur son compte (*versare sul conto*).

Compte courant (*conto corrente*): compte de dépôt d'argent ouvert auprès d'une banque. L'argent peut être versé, retiré et dépensé à tout moment.

Espèces (*contanti*): billets de banque et pièces de monnaie.

IBAN: International Bank Account Number, code bancaire unique composé de chiffres et de lettres (27 pour l'Italie) identifiant le pays, la banque, la succursale et le compte propre à chaque client.

ISEE: indique le pouvoir d'achat d'un ménage. Il est calculé à partir du revenu (*reddito*) et d'autres éléments caractéristiques (par exemple, si une personne est propriétaire d'un logement). Les personnes dont l'ISEE est faible, c'est-à-dire un petit revenu, peuvent demander des prestations sociales (*prestazioni sociali*) ou des services publics à prix réduit (*servizi pubblici a basso costo*). L'ISEE est délivré par l'INPS.

Virement (*bonifico*): transfert d'une somme d'argent d'un compte à un autre.



Pour en savoir plus, visitez

<https://economiepertutti.bancaditalia.it/pagare/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1>

<https://economiepertutti.bancaditalia.it/pagare/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=3>

Disponibles en italien et en anglais



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les différents instruments de paiement présentent des avantages et des inconvénients:

- Les espèces peuvent être perdues ou volées sans être retrouvées. Elles peuvent être utilisées pour des paiements pour un montant maximum, à vérifier car il peut changer de temps en temps;
- En cas de perte ou de vol, les bancomats (cartes de débit), les cartes prépayées et les cartes de crédit peuvent être bloquées afin que personne ne puisse les utiliser;
- Les chèques remplacent les espèces, mais ils ne peuvent être utilisés que s'il y a de l'argent sur le compte;
- Des sommes importantes peuvent être transférées par virement bancaire pour faire des paiements.



EN SYNTHÈSE

Les différences entre les cartes de débit et les cartes de crédit

CARTE DE DÉBIT (en Italie souvent appelée "Bancomat")

- L'argent dépensé pour des achats est immédiatement retiré du compte
- Pour effectuer des achats au-delà d'un certain montant, il faut introduire le code PIN (numéro d'identification personnel)
- Vérifiez s'il y a des frais de gestion associés à la carte
- Elle permet de faire des achats sans avoir d'argent liquide dans son portefeuille
- Elle permet les retraits de billets aux distributeurs automatiques (en Italie, aussi appelés Bancomat) moyennant des frais

CARTE DE CRÉDIT

- Carte permettant d'effectuer des achats "à crédit": l'argent dépensé est avancé par la banque et il doit être remboursé à une certaine échéance
- Pour effectuer des achats au-delà d'un certain montant, il faut saisir un code PIN ou signer un reçu
- Vérifiez s'il y a des frais de gestion associés à la carte
- Le vendeur peut vous demander un document justificatif d'identité
- Elle permet de faire des achats sans avoir d'argent liquide dans son portefeuille
- Elle permet les retraits d'argent liquide aux distributeurs automatiques de billets, moyennant des frais et des intérêts

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Avant d'ouvrir un compte courant,

- Réfléchissez à ce dont vous avez réellement besoin;
- Vous avez le droit d'être informé des frais que vous devrez payer et des services que vous recevrez;
- Vous pouvez choisir les services à souscrire;
- Si votre pouvoir d'achat (appelé ISEE) est inférieur à 11 600 euros (ce montant peut évoluer selon la loi, alors vérifiez-le de temps en temps), vous avez droit à un compte courant de base sans frais (*conto corrente di base*)



LEÇON 2

Le commerce et le paiements en ligne

LES INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

VIREMENT BANCAIRE

Virement SEPA

Virement
international

DÉBIT DIRECT

CARTES DE PAIEMENT

Carte de crédit

Carte de débit

Carte prépayée

AUTRES MODES DE PAIEMENT

SYSTÈMES EN CIRCUIT FERMÉ

PayPal

Satispay

PORTEFEUILLES ÉLECTRONIQUES

Samsung Pay

Google Pay

Apple Pay

Amazon Pay

Bancomat Pay

PHISHING @

SMISHING

FRAUDES INFORMATIQUES

VISHING

MALWARE



GLOSSAIRE

Authentification forte (*autenticazione forte*): dispositif de vérification d'identité des clients pour tous les paiements électroniques adoptés par la majorité des intermédiaires. Il est basé sur l'utilisation de références à au moins deux facteurs possédés par le client: 1) une information qu'il connaît (par exemple un mot de passe); 2) un objet qu'il possède (par exemple un jeton électronique ou un téléphone); 3) quelque chose qui le concerne (par exemple une empreinte digitale).

Cartes de paiement (*carte di pagamento*): cartes de crédit, de débit ou prépayées (également abordées dans la leçon 1).

Commerce électronique (*commercio elettronico, e-commerce*): échange de biens et de services sur une plate-forme en ligne via des instruments de paiement électroniques.

Débit direct (*addebito diretto*): service de paiement proposé par les banques, utile pour payer automatiquement les entreprises ou les particuliers qui fournissent des biens ou des services (par exemple des factures) avec un paiement unique ou récurrent et à une date d'échéance prédéterminée. Il est également appelé SDD, c'est-à-dire SEPA Direct Debit.

Paiement mobile (*pagamento con cellulare*): paiement effectué par smartphone à l'aide d'une application. Il peut être effectué avec des cartes de paiement chargées virtuellement ou du crédit téléphonique (*credito telefonico*) (en Italie, le crédit téléphonique ne peut servir que pour acheter des biens et des services numériques à utiliser sur un téléphone portable, acheter des billets de transport public ou des heures de stationnement et faire des dons de charité).

Paiement sans contact (*pagamento contactless*): lorsque vous approchez votre carte de paiement ou votre téléphone portable sur le terminal de paiement autorisé (POS). Pour les paiements d'un montant inférieur ou égal à 50 euros, la saisie du code PIN n'est pas obligatoire.

Portefeuille électronique (e-wallet) (*portafoglio elettronico*): conteneur numérique, généralement une application (par exemple Google Pay, Apple Pay, Samsung Pay, Amazon Pay, Bancomat Pay), dans lequel le client (*cliente*) enregistre (*registra*) ses instruments de paiement comme les cartes. Au moment du paiement, le client se connecte à son compte et il choisit l'un des instruments de paiement enregistrés.

Transfert en boucle fermée (*bonifico a circuito chiuso*): transfert d'argent en ligne effectué entre clients d'un même fournisseur (par exemple, PayPal et Satispay).

Virement international (*bonifico internazionale*): transfert d'argent vers un compte situé en dehors de l'espace unique de paiement en euros (SEPA). Le payeur doit indiquer le code international SWIFT de la banque et l'IBAN du bénéficiaire. Il faut vérifier les frais de gestion.

Virement SEPA (*bonifico SEPA*): transfert d'argent effectué au sein de l'espace unique de paiement en euros entre deux titulaires de comptes bancaires, garantissant rapidité et sécurité. Le payeur (*ordinante*) doit indiquer le numéro de compte IBAN du bénéficiaire (*beneficiario*).

Fraudes informatiques (*truffe online*): escroqueries réalisées à l'aide de systèmes informatiques. Elles sont de différents types: phishing, smishing, vishing, malware.

Malware (*software malevolo*): signifie "logiciel malveillant". Terme générique décrivant un programme ou un code malveillant qui met en danger un système informatique. Il peut être détecté par une série de comportements anormaux de l'appareil électronique.

Phishing: faux messages électroniques semblant provenir d'institutions financières (banques ou sociétés de cartes de crédit) ou de sites web qui une connexion avec authentification (web-mails, commerce électronique, etc.). Ces messages vous invitent à fournir vos identifiants (qu'il ne faut jamais donner).

Smishing: escroquerie informatique semblable au phishing mais actée par SMS.

Vishing: escroquerie téléphonique provenant d'un numéro qui s'apparente à un service d'une plateforme électronique ou de médias sociaux: la personne qui parle essaie de convaincre les utilisateurs de faire quelque chose qu'ils pensent être dans leur intérêt.



Pour approfondir, visitez
https://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/guide-bi/guida-pagamenti-comm-elettronico/guide-BI-i-pagamenti-nel-commercio-elettronico_ITA.pdf en italien



https://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/guide-bi/guida-pagamenti-comm-elettronico/guide-BI-i-pagamenti-nel-commercio-elettronico_ING.pdf en anglais



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous pouvez éviter les escroqueries en adoptant certains comportements et des précautions. En voici quelques-uns:

- Contrôlez fréquemment d'avoir tous vos moyens de paiement avec vous (cartes de paiement, token, smartphone...);
- Vérifiez régulièrement votre relevé bancaire (*estratto conto*) ou votre relevé de carte de paiement (*lista dei movimenti*);
- Activez les notifications de paiement telles que l'alerte SMS;
- Protégez votre mot de passe: changez-le régulièrement, rendez-le difficile à deviner (mot de passe fort), n'autorisez pas l'enregistrement automatique des mots de passe sur les navigateurs;
- Assurez-vous que vous utilisez un réseau sécurisé (*rete sicura*). N'effectuez pas de paiements lorsque vous êtes connectés à un réseau Wi-Fi public ou ouvert;
- Vérifiez que l'adresse (*indirizzo*) du site Web que vous visitez commence par https.



LEÇON 3

Les taux de change et les paiements internationaux

LE TRANSFERT DE FONDS À L'ÉTRANGER

CANAUX OFFICIELS

Banques, Posteitaliane, prestataires de services de transfert d'argent agréés

CONTRÔLES ET SAUVEGARDES

Les lois réglementent les activités et les produits. Il existe une autorité qui les contrôle.

CRITICITÉS

Difficulté à bien comprendre le montant de tous les frais lorsqu'on envoie de l'argent.

EN CAS DE FRAUDE

Il existe des garanties: plainte auprès de l'intermédiaire, plainte auprès de la Banque d'Italie, recours à l'arbitrage bancaire et financier, recours aux autorités judiciaires.

CANAUX INFORMELS

Parents, amis, personnes non autorisées

CONTRÔLES ET SAUVEGARDES

Il n'y a aucune garantie sur le respect des conditions et aucune autorité de contrôle.

CRITICITÉS

Les frais et les délais d'exécution sont incertains, il existe un risque de vol ou de saisie de la somme à transférer.

EN CAS DE FRAUDE

Il n'y a aucune garantie, on ne peut que déposer une plainte pour fraude auprès des autorités judiciaires.



GLOSSAIRE

Canaux officiels (*canali formali*): sujets, services et outils permettant de transférer de l'argent de la manière la plus sûre possible parce qu'ils sont autorisés (*autorizzati*) et contrôlés (*vigilati*) par les autorités (*autorità competenti*): les lois réglementent les activités et les produits, la Banque d'Italie autorise les opérateurs (*operatori*) et la garantie (*tutela*) protège les consommateurs (*consumatori/clienti*). En Italie, les banques, Posteitaliane et les opérateurs de transfert d'argent sont des canaux officiels.

Canaux informels (*canali informali*): sujets, services ou instruments de transfert d'argent non réglementés. Ils ne sont pas soumis au contrôle des autorités et il n'y a aucune garantie des consommateurs. Par canaux informels, on entend: confier de l'argent à des amis, à des parents ou à des intermédiaires non autorisés, mais aussi utiliser des logiciels informatiques non autorisés.

Frais de transfert d'argent à l'étranger (*costo delle rimesse*): le coût du transfert de fond à l'étranger est obtenu en soustrayant du montant (*somma / ammontare*) versé en Italie, la somme qui parvient effectivement au destinataire. Les frais de remise comprennent la commission (*commissione*) prélevée par l'opérateur qui effectue la remise, le spread (la différence entre le taux de change officiel (*tasso di cambio ufficiale*) et le taux appliqué par l'opérateur) et la commission prélevée par l'opérateur étranger qui reçoit la remise.

Garanties et indemnisations des transferts de fonds internationaux

(*strumenti di tutela delle rimesse internazionali*): recours prévus lorsque l'argent n'arrive pas ou n'arrive que partiellement au destinataire pour une raison quelconque. Si les canaux officiels sont utilisés, vous pouvez déposer une plainte (*reclamo*) auprès de l'intermédiaire financier, auprès de l'Arbitro bancario finanziario (Arbitrage Bancaire et Financier) ou auprès de la Banque d'Italie (*esposto*), avant de saisir un tribunal (voir leçon 12). Par contre, en cas de transfert par des voies informelles, seul le recours aux autorités judiciaires est possible.

Vaglia internationale (Mandat international) : instrument de Posteitaliane permettant d'envoyer de l'argent à l'étranger. Le mandat international peut être envoyé à des personnes qui n'ont pas de compte courant.

Taux de change international (*tassi di cambio internazionali*): prix auquel la monnaie d'un pays est échangée contre celle d'un autre pays. En Italie, les taux de change expriment le nombre d'unités de monnaie étrangère (*valuta estera*) que l'on peut obtenir en échange d'un euro.

Transfert d'argent (prestataires de services de) (*operatori di money transfer*): services de paiement opérant sur le marché des transferts de fonds, permettant d'envoyer de l'argent même si les destinataires n'ont pas de compte. Les plus connus sont Western Union et MoneyGram. Poste Italiane et les banques peuvent également s'appuyer sur un transfert de fonds pour envoyer de l'argent: par le biais d'un vaglia mandat international (*vaglia internazionale*) qui ne présuppose pas l'existence d'un compte courant pour Poste Italiane; par le biais d'un transfert international d'argent qui nécessite l'existence d'un compte courant pour les banques.

Transferts de fonds à l'étranger (*rimesse estere*): envois d'argent à l'étranger qui peuvent être effectués même sans avoir de compte. Ils permettent de transférer une partie du revenu gagné aux membres de la famille dans le pays d'origine.

Vaglia internazionale (*bonifico internazionale*): transfert d'argent vers un compte situé en dehors de l'espace unique de paiement en euros (SEPA). Lors d'un virement international, il est important de bien vérifier les frais de gestion.

COMMENT CHOISIR SON OPÉRATEUR?



Pour comparer et choisir les meilleurs opérateurs pour envoyer de l'argent à l'étranger, vous pouvez consulter ce site: remittanceprices.worldbank.org

Sur ce site, vous pouvez sélectionner le pays qui vous intéresse et vous trouverez un tableau comme celui-ci:

La liste des opérateurs, c'est-à-dire des intermédiaires officiels que vous pouvez utiliser pour transférer de l'argent

Modalités (Internet, agence locale, filiale bancaire...)

Taux de transfert (Rapidité du transfert (dans l'heure, la journée ou dans plusieurs jours...))

Étendue du réseau d'encaissement (le degré de diffusion de ces services de paiement dans le pays destinataire)

Ecart de taux de change (spread)

Firm	Payment instrument	Access point	Sending network coverage	Transfer speed	Receiving method	Disbursing network coverage	Fee	Exchange rate margin (%)	Total cost (%)	Total cost (EUR)
Western Union		Internet	High			High	0.00	-0.06	-0.06	-0.08
MoneyGram		Internet	High			High	0.00	0.25	0.25	0.35
TapTap Send		Internet	High			High	0.00	0.74	0.74	1.04

Instruments de paiement cartes de paiement, compte bancaire, espèces

Étendue du réseau de distribution (le degré de diffusion de ces services en Italie (couverture géographique))

Méthode de réception de l'argent (cartes de paiement, compte bancaire, banque partenaire...)

Coût de la commission (Frais prélevés par les opérateurs)

Coût total (%) (Pourcentage du coût total par rapport à la somme versée)

Coût total (EUR)

Bank account transfer	Less than one hour	Bank account
Credit Card	Same day	Cash
Debit card	Next day	Mobile wallet
Cash	2 days	
	3-5 days	
	6+ days or more	



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les différents canaux de transfert d'argent internationaux peuvent présenter des avantages et des inconvénients. Par conséquent, avant d'envoyer de l'argent, il est important de bien se renseigner pour :

- toujours choisir un opérateur agréé (officiel);
- connaître les conditions d'expédition (frais, délais et nombre d'agences dans le pays d'origine);
- ne pas oublier que si vous avez des problèmes en utilisant un opérateur agréé, vous pouvez recourir à la garantie et à l'indemnisation en déposant une plainte auprès de l'intermédiaire et auprès de la Banque d'Italie, en faisant recours auprès de l'Arbitro Bancario Finanziario (Arbitrage Bancaire et Financier), et en faisant recours auprès des autorités judiciaires (on en parle dans la leçon 12).

COMMENT TROUVER LES TAUX DE CHANGE OFFICIELS DES DEVISES LES PLUS COURANTES?

Pour connaître les derniers taux de change de référence de l'euro, visitez :



<https://www.bancaditalia.it/compitiloperazioni-cambilcambilindex.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=102> en italien

<https://www.bancaditalia.it/compitiloperazioni-cambilcambilindex.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en anglais



Voici un exemple: le tableau indique le taux de change journalier, c'est-à-dire le montant de devise étrangère donné pour 1 euro à un moment précis, pour les devises les plus couramment échangées.

Tableau des taux de change	
Dollar USA	1,0730
Yen	168,46
Lev bulgar	1,9558
Couronne tchèque	24,706
Couronne danoise	7,4584
Livre sterling	0,84198
Florint hongrois	394,63
Zloty polonais	4,3413
Nouveau Leu roumain	4,9768
Couronne suédoise	11,2467



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les transferts de fonds ont un coût qui est calculé par la différence entre le montant payé en Italie et le montant reçu à l'étranger.

Le coût de la remise comprend:

1. la commission prélevée par l'opérateur italien qui transfère la somme à l'étranger;
2. la commission prélevée par l'opérateur qui reçoit l'argent à l'étranger;

la différence entre le taux de change officiel et le taux appliqué par l'opérateur qui envoie l'argent (spread).

Pour vous aider à calculer ces frais, vous pouvez utiliser le simulateur de frais de transfert de fonds:



<https://economiepertutti.bancaditalia.it/calcolatori/calcolatore-del-coste-delle-rimesse/?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien

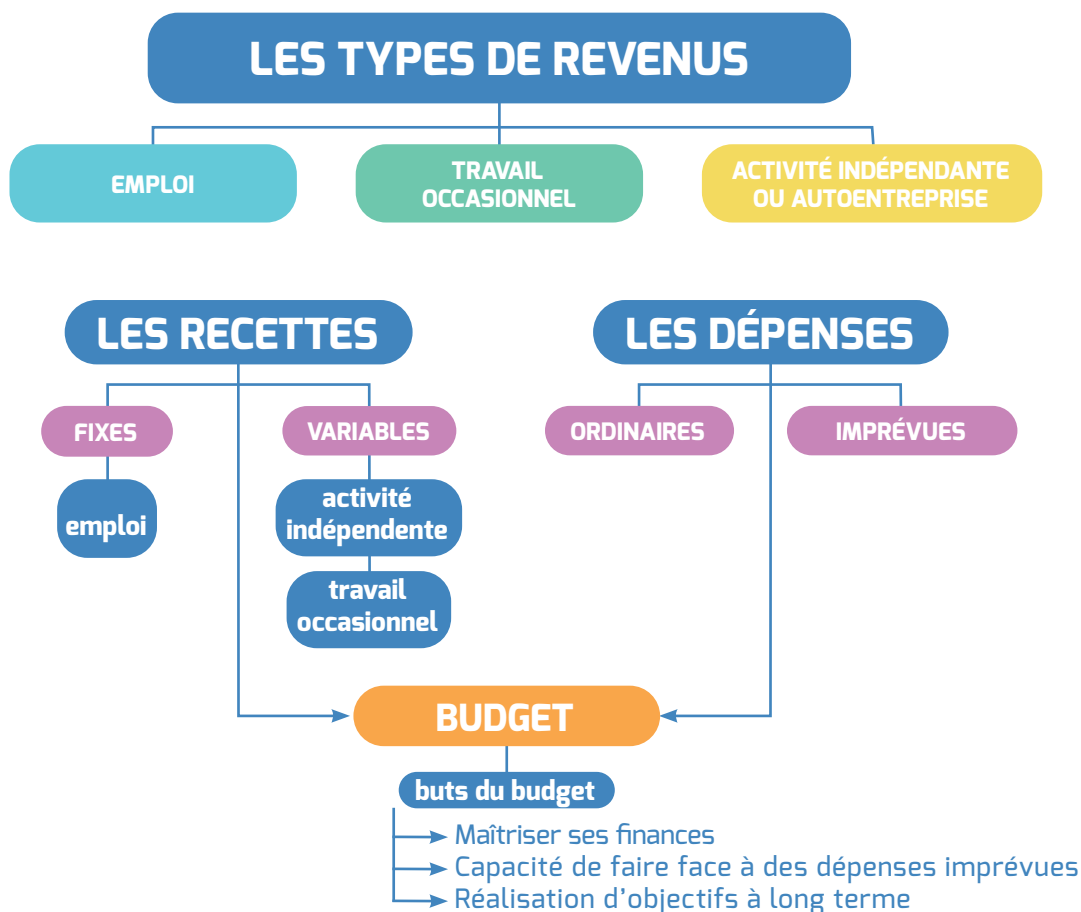


<https://economiepertutti.bancaditalia.it/calcolatori/remittance-cost-calculator/?com.dotmarketing.htmlpage.language=3> en anglais



LEÇON 4

La gestion du budget familial et la planification





GLOSSAIRE

Biens et services publics (*beni e servizi pubblici*): biens ou services qui appartiennent à l'État ou à un organisme public. Tout le monde peut bénéficier d'un bien public, comme un parc, et d'un service public, comme l'éclairage public (*illuminazione stradale*) ou les soins de santé (*sanità pubblica*).

Budget: instrument permettant d'enregistrer les recettes (*entrate*) et les dépenses (*uscite / spese*) futures prévues.

Budget familial ou personnel (*bilancio personale o familiare*): la somme de tous les revenus et de toutes les dépenses d'un ménage (*famiglia*) ou d'une personne au cours d'une période donnée. La planification financière (*pianificazione finanziaria*) est particulièrement importante pour les personnes qui n'ont pas de revenus fixes (*reddito stabile*).

Entreprise (*impresa*): gestion d'une entreprise en employant du capital et de la main-d'œuvre pour offrir des biens et des services sur le marché (*sul mercato*).

Tributi (impôts): toutes les sommes prélevées par l'État (*imposte*) (par exemple l'IRPEF ou la TVA), les redevances (*tasse*) (comme la taxe sur les ordures ménagères) et les cotisations (*contributi*) (par exemple les cotisations de retraite publique pour les travailleurs).

Travail indépendant (*lavoro autonomo*): réalisation et vente d'un travail ou d'un service principalement par son propre travail, sans dépendre du client qui l'a demandé.

Travail irrégulier (non déclaré) (*lavoro irregolare* ou «*in nero*»): travail effectué sans contrat régulier. Dans ce cas, le respect des droits des travailleurs n'est pas garanti. Le travail clandestin est illégal en Italie.

Travail occasionnel (*lavoro occasionale*): travail ponctuel, occasionnel et limité dans le temps dans le cadre d'un travail temporaire, sur appel, intérimaire...

Travail salarié (subordonné) (*lavoro dipendente*): travail effectué pour un employeur (*datore di lavoro*) public ou privé en échange d'un salaire. Il se base sur un contrat.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il est utile de conserver une trace de toutes les recettes et dépenses. Voici quelques conseils pour gérer votre budget:

- Tenez compte de toutes les dépenses, y compris les engagements financiers récurrents tels que les versements hypothécaires (mensualités d'emprunt) ou les paiements du loyer et les charges fixes;
- Divisez votre budget en catégories de dépenses;
- Tenez à jour le relevé des dépenses et conservez les reçus (*ricevute, scontrini*);
- Faites vos comptes régulièrement, au moins une fois par mois;
- N'oubliez pas de noter les petites dépenses qui sont fréquentes (comme les cigarettes) et de vérifier leur poids dans votre budget (vous pouvez les omettre si leur pourcentage est inférieur à 1%).

CONSEILS PRATIQUES POUR TENIR VOTRE BUDGET PERSONNEL

Pour vous aider à gérer vos recettes et vos dépenses, vous pouvez les classer dans les catégories suivantes:

- **Recettes**

- Revenus
- Retraite
- Autre

- **Dépenses**

- Dépenses des ménages → services publics, loyers ou versements hypothécaires, frais d'entretien des immeubles, taxes sur les ordures, etc.
- Services financiers → assurance automobile...
- Nourriture
- Services à la personne → vêtements, cosmétiques...
- Loisirs → livres, journaux, films, vacances...
- Transports et véhicules automobiles → cartes de bus, billets de train, carburant pour véhicules automobiles...
- Autres dépenses liées aux enfants → jeux/jouets, baby-sitters, frais de scolarité ou d'université...

Vous trouverez sur internet différents instruments numériques pour vous aider à faire votre budget.

Vous pouvez utiliser le calculateur budgétaire de la Banque d'Italie:



<https://economiapertutti.bancaditalia.it/calcolatori/calcolatore-del-budget/?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien



<https://economiapertutti.bancaditalia.it/calcolatori/budget-calculator/?com.dotmarketing.htmlpage.language=3> en anglais



LEÇON 5

Pourquoi faut-il économiser de l'argent?

OBJECTIFS DE L'ÉPARGNE

par précaution

Faire face à des dépenses soudaines ou inattendues

Aider les enfants à étudier et à être indépendants

Avoir une meilleure vie lorsque vous retournerez dans votre pays d'origine

Compléter un revenu variable (indépendant, entreprise, occasionnel)

pour des projets futurs

Acheter à l'avenir des biens coûteux qui durent longtemps, tels qu'une maison ou une voiture

pour faire face à des chutes de revenus

Constituer une retraite complémentaire



GLOSSAIRE

Consommation (*consumo*): part du revenu consacrée à l'achat de biens et de services.

Épargne (*risparmio*): partie du revenu non dépensée et mise de côté pour des besoins futurs.

Épargne de précaution (*risparmiare per precauzione*): mettre de l'argent de côté pour faire face à des dépenses imprévues ou à des opportunités d'achat futures favorables.

Fonds d'urgence (*fondo emergenze*): argent épargné tous les mois pour faire face à des dépenses imprévues ou à des besoins soudains.

Inflation (*inflazione*): augmentation généralisée des prix. L'inflation réduit la valeur de l'argent au fil du temps, ce qui affecte l'épargne: à la fois ce que nous avons accumulé dans le passé mais aussi notre capacité à faire de nouvelles économies. Elle est mesurée en prenant les prix d'un ensemble de biens et de services, le "panier", représentatif de la consommation de la population.

Objectifs de l'épargne (*perché risparmiare / finalità del risparmio*): raisons pour lesquelles une personne décide de mettre de côté de l'argent gagné, en renonçant à ses besoins immédiats.

Planifier l'achat de biens durables: mettre de l'argent de côté pour acheter des biens qui dureront dans le temps.

Se protéger contre les variations de revenus (*tutelarsi dalle variazioni di reddito*): mettre de l'argent de côté pour faire face aux irrégularités des revenus et des dépenses au cours de la vie afin de maintenir son pouvoir d'achat.



EN SYNTHÈSE

Les différentes motivations de l'épargne

BUTS DE L'ÉPARGNE

- Par précaution
- Pour des projets futurs
- Pour éviter une baisse des revenus

OBJECTIFS

- Faire face aux dépenses imprévues
- Achat de biens coûteux, constitution d'une retraite complémentaire, aide aux études des enfants, préparation d'une vie meilleure en vue d'un retour dans le pays d'origine
- Être capable de gérer tranquillement tout changement sur les revenus et les dépenses

MÉTHODES PRATIQUES

- Création d'un fonds d'urgence
- Mettre régulièrement de côté un montant approprié pour l'objectif que l'on souhaite atteindre
- Planification, budgétisation



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Si vous souhaitez économiser pour ne pas avoir de soucis, vous devez:

- Faire la distinction entre les dépenses nécessaires et les dépenses inutiles;
- Apprendre à calculer combien d'argent vous devez épargner pour atteindre vos objectifs;
- Économiser de l'argent pour créer un fonds d'urgence;
- Ne pas oublier que l'inflation réduit la valeur de votre épargne.

CONSEILS PRATIQUES: COMMENT CALCULER LA VARIATION DU PRIX D'UN PRODUIT

$$\frac{\text{Prix du produit dans l'année (X + 1)} - \text{prix du produit dans l'année (X)}}{\text{Prix du produit dans l'année (X)}} \times 100$$



Pour en savoir plus, visitez:

www.ecb.europa.eu/ecb/educational/explainers/tell-me-more/html/what_is_inflation.it.html



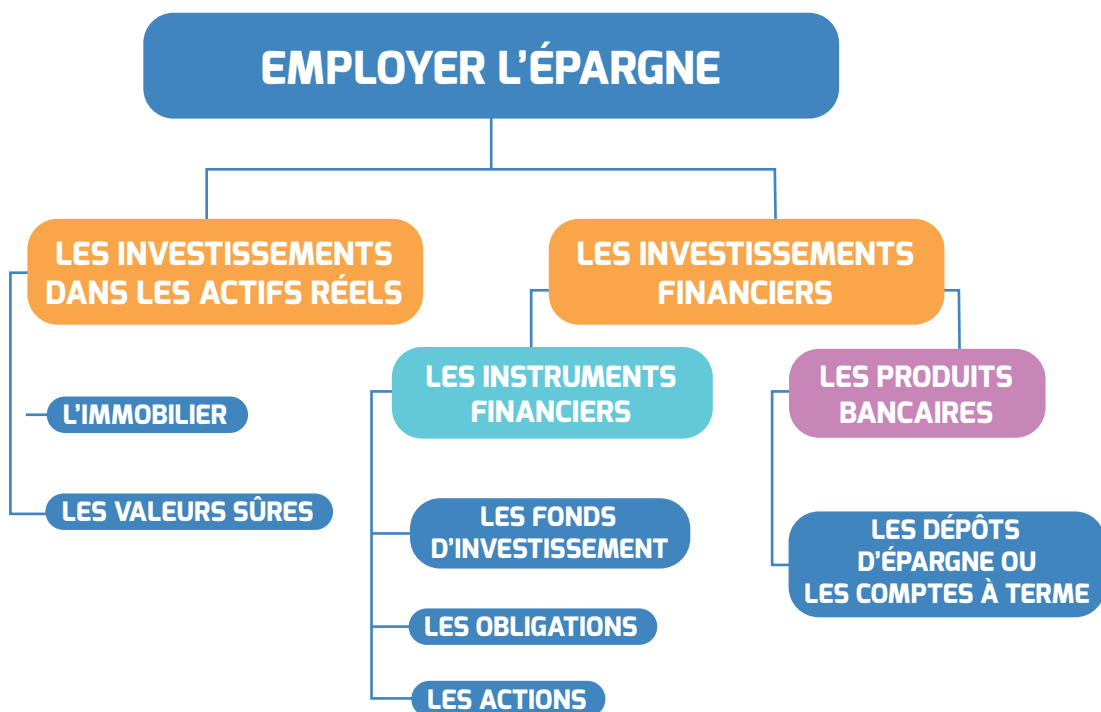
Pour connaître l'inflation officielle, visitez:

www.istat.it/it/prezzi



LEÇON 6

Employer l'épargne: le rendement





GLOSSAIRE

Dividendes (*dividendi*): ce que gagnent les détenteurs d'actions.

Instruments financiers (*strumenti finanziari*): formes d'investissement de l'épargne, telles que les actions, les obligations et les fonds communs de placement.

Intérêt simple (*interesse semplice*): intérêt calculé sur le capital initial. Pour connaître les intérêts produits, il faut multiplier le capital initial par le taux d'intérêt et la durée de l'investissement.

Intérêts composés (*interesse composto*): les intérêts composés sont calculés sur une somme qui augmente progressivement au cours du temps. Cette somme est égale au capital initial auquel s'ajoutent les intérêts qui courent sur l'investissement à la fin de chaque année.

Investissement financier (*investimento finanziario*): opération que l'épargnant effectue pour augmenter son capital au fil du temps.

Plus-value (*guadagno in conto capitale*): différence entre le prix de vente d'un instrument financier et son prix d'achat.

Produits bancaires (*prodotti bancari*): formes d'investissement de l'épargne bancaire, telles que les dépôts d'épargne et les obligations bancaires.

Rendement d'un investissement (*rendimento di un investimento*): somme de la plus-value et des intérêts (ou dividendes).

Taux d'intérêt nominal (*tasso di interesse nominale*): pourcentage à appliquer au capital pour calculer les intérêts perçus sans les ajustements (frais).

Taux d'intérêt réel (*tasso d'interesse reale*): pourcentage réel permettant de calculer les intérêts effectivement perçus, en tenant compte du taux d'inflation.



EN SYNTHÈSE

Taux d'intérêt nominal et réel

TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL

À QUOI SERT-IL ?

- Il sert à calculer l'intérêt total (la rémunération) sur la base du pourcentage du produit financier

COMMENT EST-IL CALCULÉ ?

- Pourcentage à appliquer au capital investi pour calculer les intérêts à percevoir

TAUX D'INTÉRÊT RÉEL

- Il sert à calculer le rendement d'un investissement en tenant compte de l'inflation
- Taux d'intérêt nominal - Taux d'inflation (en utilisant la règle du pouce)



EN SYNTHÈSE

L'intérêt simple et l'intérêt composé

INTÉRÊT SIMPLE

À QUOI SERT-IL ?

- Il sert à calculer le rendement d'un investissement sur une durée de plusieurs périodes, par exemple de plusieurs années. Les intérêts sont perçus à la fin de chaque période (année).

COMMENT EST-IL CALCULÉ ?

- Les intérêts sont appliqués à chaque période, toujours calculé sur la base du capital initial.

INTÉRÊT COMPOSÉ

- Il sert à calculer le rendement d'un investissement sur une durée de plusieurs périodes, par exemple plusieurs années. Les intérêts ne sont pas prélevés mais ils sont ajoutés au capital initial à la fin de chaque période (année).

- Les intérêts sont calculés sur une somme qui augmente progressivement au fil du temps. Cette somme est égale au capital initial + les intérêts courus sur l'investissement à la fin de chaque période.

CONSEILS PRATIQUES CALCULER LE TAUX D'INTÉRÊT

Pour calculer les intérêts de vos investissements, utilisez le calculateur d'intérêts



<https://economieapertutti.bancaditalia.it/calcolatori/calcolatore-dell-interesse/?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien



<https://economieapertutti.bancaditalia.it/calcolatori/calcolatore-dell-interesse/?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien



Pour en savoir plus, visitez
www.quellocheconta.gov.it



LEÇON 7

Le placement de l'épargne: les produits bancaires

LES PRODUITS BANCAIRES

LE COMPTE COURANT

LE DÉPÔT D'ÉPARGNE
LIBRE

LE DÉPÔT D'ÉPARGNE
A TERME

LES OBLIGATIONS
BANCAIRES



GLOSSAIRE

Compte courant (*conto corrente*): produit bancaire permettant de gérer de l'argent.

Dépôt d'épargne (compte épargne) (*deposito a risparmio*): produit qui permet de déposer (*versare*) et de retirer (*prelevare*) de l'argent. Il est associé à un relevé de compte (*libretto*) où sont enregistrées toutes les opérations. Il peut être libre (*deposito a risparmio libero*) ou à terme (*deposito a risparmio vincolato*): dans le premier cas, vous pouvez retirer l'argent quand vous voulez; dans le second cas, le capital est bloqué pendant une période fixe (*fino alla scadenza*) mais en contrepartie, vous obtenez un rendement plus élevé.

Fonds interbancaire (*Fondo interbancario*): système de garantie des dépôts bancaires constitué par le *Fondo interbancario di tutela dei depositi - FITD* (Fonds interbancaire de protection des dépôts) et le *Fondo di garanzia dei depositanti del Credito Cooperativo FGDC* (Fonds de garantie des déposants du crédit coopératif). Il s'agit d'un système qui protège les épargnants en cas de faillite de la banque. Ces fonds garantissent le remboursement des dépôts (*rimborso dei depositi*) jusqu'à 100 000 euros, sans réclamation ni frais.

Intermédiation bancaire (*intermediazione bancaria*): c'est la principale fonction des banques, à savoir collecter de l'argent auprès des personnes qui en ont et le prêter à celles qui en ont besoin.

Obligations bancaires (ou Bonds): produits bancaires qui donnent droit à un paiement périodique d'intérêts, appelé coupon, et au remboursement de la somme versée à l'échéance fixée.

Garantie des dépôts (*tutela dei depositi*): les dépôts sont garantis jusqu'à un montant de 100 000 euros. La garantie couvre les comptes courants (*conti correnti*), les dépôts d'épargne libres (*depositi a risparmio liberi*) ou à terme (*deposito a risparmio vincolato*), tandis que les obligations bancaires en sont exclues. Le remboursement de l'argent déposé ne peut avoir lieu qu'en cas de faillite de la banque.



Pour en savoir plus sur la fonction de la banque, visitez
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/risparmiare/funzione-banca/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/risparmiare/funzione-banca/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=3> en anglais



Pour en savoir plus sur les dépôts d'épargne (comptes épargne), visitez
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/risparmiare/deposito-a-risparmio/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/risparmiare/deposito-a-risparmio/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=3> en anglais



Pour en savoir plus sur l'intermédiation bancaire, visitez
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/informazioni-di-base/banca/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien seulement



Pour en savoir plus sur la garantie des dépôts, visitez:
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/risparmiare/fitd/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/risparmiare/fitd/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=3> en anglais





EN SYNTHÈSE

Les produits bancaires pour le placement de l'épargne

	DÉPÔT D'ÉPARGNE LIBRE (LIVRET D'ÉPARGNE)	DÉPÔT D'ÉPARGNE À TERME (COMPTE ÉPARGNE À TERME)	COMPTE COURANT	OBLIGATIONS
Taux d'intérêt	• Bas	• Légèrement plus élevé que celui du Livret d'épargne	• Généralement aucun ou très bas	• Variable selon l'échéance et les caractéristiques; normalement plus élevé que le compte épargne à terme
Contrainte de temps	• Aucune	• De 1 à 36 mois	• Aucune	• Selon l'échéance qui peut être très longue
Opérations possibles	• Versements et retraits	• Versements et retraits	• Versements et retraits, paiements par prélèvements automatique, virements, autres services	• Achat et vente
Produits associés	• Relevé de compte	• Relevé de compte	• carte de paiement, carte de débit, chéquier, autres instruments sur demande	• Aucun
Disponibilité de l'argent	• À tout moment	• À l'échéance prévue. Le retrait anticipé des fonds peut entraîner des frais	• À tout moment	• Les obligations peuvent être vendues à tout moment. En cas de vente anticipée, il existe un risque de perte de certains rendements. Autrement, l'argent est disponible à échéance.
Autres informations	• Les mineurs peuvent être titulaires de ce compte d'épargne. Les coûts peuvent varier d'une banque à l'autre	• Les mineurs peuvent être titulaires de ce compte d'épargne. Les coûts peuvent varier d'une banque à l'autre	• Certains comptes courants peuvent avoir des frais de gestion élevés. Le « conto courant de base » n'a pas de frais	• Frais de négociation selon les tarifs appliqués par l'intermédiaire

CONSEILS PRATIQUES: LE FITD - FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES

VOS DÉPÔTS BANCAIRES SONT GARANTIS



Le FITD garantit les dépôts bancaires en cas de faillite de la banque, jusqu'à 100 000 euros par déposant. Le remboursement est sans frais pour le déposant.

Le FITD garantit:

- les comptes courants
- les dépôts d'épargne libres ou à terme (comptes de dépôt)
- les certificats de dépôt (titres de créances négociables)
- les traites bancaires
- les cartes prépayées, si elles sont associées à un numéro de compte

Le FITD ne garantit pas:

- les actions, les obligations, les opérations de pension émises par la banque en liquidation administrative obligatoire

Qu'est-ce que le FITD?

Le FITD est un consortium de banques italiennes.

Quel est le montant de garantie de mes dépôts?

100.000 euros par déposant et par banque (même si elles appartiennent au même groupe bancaire).

Est-ce que les intérêts sur mes dépôts sont remboursés?

Les intérêts sont garantis jusqu'à 100.000 euros. **EXEMPLE:** Le titulaire d'un compte dispose d'un solde de 80.000 euros. Au moment de la liquidation de la banque, il dispose de 5.000 euros d'intérêts. Il recevra un remboursement de 85.000 euros

Si j'ai plusieurs comptes dans la même banque?

Si un déposant a plusieurs comptes auprès de la même banque, les dépôts sont additionnés et la limite de garantie de 100 000 euros est appliquée.

Si j'ai un compte joint?

Lorsqu'il y a un compte joint, le solde est attribué à chaque titulaire du compte joint à parts égales et la garantie maximale de 100 000 euros est appliquée à chacun d'eux.

EXEMPLE → Pour un dépôt de 100 000 euros au nom de deux personnes, chaque titulaire recevra 50 000 euros; pour un dépôt de 300 000 euros, chaque titulaire recevra 100 000 euros.

Quand est décidé le remboursement?

Lorsque la banque fait faillite (quand elle est mise en liquidation judiciaire).

Quels sont les délais d'indemnisation des déposants?

Dans un délai de sept jours ouvrables à compter de la date de l'ordre de liquidation forcée de la banque. Aucune demande de rachat par le déposant n'est nécessaire. Le FITD procède directement au remboursement par l'intermédiaire de sa banque mandataire. Le remboursement est sans frais pour le déposant.

Pour plus d'informations:

www.fitd.it



LEÇON 8

Le placement de l'épargne: les instruments financiers

LES INSTRUMENTS D'INVESTISSEMENT

PRODUITS A' FAIBLE RISQUE FAIBLE RENDEMENT

LES OBLIGATIONS
D'ÉTAT

LES FONDS
D'INVESTISSEMENT

LES VALEURS REFUGES

RISQUE ÉLEVÉ RENDEMENT ÉLEVÉ

LES OBLIGATIONS
DE SOCIÉTÉS PRIVÉES

LES ACTIONS

PIR

LES CRYPTO-ACTIFS



GLOSSAIRE

Actions (*azioni*): parts de propriété des entreprises (*quote di proprietà di società*). Les actions peuvent générer des dividendes (*dividendi*) si l'entreprise a réalisé des bénéfices. Elles n'ont normalement pas de date d'échéance et, dans tous les cas, leur remboursement n'est pas garanti.

Cotation (*quotazione*): valeur de marché (*prezzo di mercato*) d'un titre (*titolo*) action (*azioni*), obligation (*obbligazioni*), devise (*valuta estera*) ou d'un autre instrument financier, généralement cotés sur des marchés réglementés (bourse - *Borsa valori*).

Cryptocurrency (*criptovalute*) ou **crypto-actifs** (*criptoattività*): objets entièrement numériques qui sont créés, stockés et transférés par le biais de procédures informatisées. Il n'existe aucune entité publique ou privée qui garantisse et sécurise la valeur des cryptoactifs.

Fonds communs de placement (*fondi comuni di investimento*): parts (*quote*) représentant une partie des actifs constitués par l'ensemble de l'épargne, confiées (*conferiti*) à des sociétés de gestion d'actifs. La valeur de la part acquise varie dans le temps en fonction de la performance des investissements.

Obligations (*obbligazioni*): titres de créance qui donnent à l'acheteur le droit d'être remboursé de la somme versée (*capitale*) et des intérêts (appelés coupons - *cedola*) à la date d'échéance (*scadenza*) définie dans le titre.

Obligations d'État (*titoli di Stato*): obligations émises par un État (bonds du Trésor).

Plan d'épargne individuel à long terme (PIR) (*piani individuali di risparmio a lungo termine*): placements qui bénéficient d'un avantage fiscal (*vantaggio fiscale*) si certaines conditions sont remplies comme par exemple, une durée de cinq ans minimum. Ils peuvent être souscrits (*sottoscritti*) par des investisseurs institutionnels (*investitori istituzionali*) ou directement par les épargnants (*risparmiatori*).

Valeurs refuges (*beni rifugio*): actifs matériel de valeur (maisons, bijoux, collections) qui conservent normalement leur valeur au fil du temps, c'est pourquoi elles sont considérées comme une épargne sûre.

Volatilité (*volatilità*): elle mesure l'ampleur de la variation du prix d'un produit financier dans le temps. Si un titre a connu une volatilité de 5 % sur une période donnée, cela signifie que la valeur du titre a subi une variation moyenne de 5 % par rapport à son prix moyen sur cette même période.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il existe trois types de risques associés à un investissement:

- mon débiteur ne me rend pas mon argent ou seulement une partie (risque de crédit - *rischio di credito*);
- lorsque je vends des obligations ou des actions, le prix de vente (*prezzo di vendita*) est inférieur, parfois de beaucoup, au prix d'achat (*prezzo di acquisto*), et je subis donc une perte de capital (*perdita in conto capitale*) (risque de marché - *rischio di mercato*);
- je n'arrive pas à vendre mes obligations ou mes actions (risque de liquidité - *rischio di liquidità*).

Il faut un comportement rationnel devant le risque:

- en diversifiant les placements;
- en achetant des titres (*titoli*) d'entreprises ayant des activités complémentaires (par exemple, la production de parapluies et de maillots de bain);
- en se rappelant qu'en général, les actions peuvent avoir un rendement élevé, mais celui-ci est associé à un risque plus élevé.

CONSEILS PRATIQUES: LES INVESTISSEMENTS

Pour en savoir plus sur les produits financiers d'investissement et pour avoir des conseils, visitez



<https://www.quellocheconta.gov.it/it/cosa-conta-per-tel-sapere/>

Disponible seulement en italien



<https://economieapertutti.bancaditalia.it/investire/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1>

en italien



<https://economieapertutti.bancaditalia.it/investire/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=3>

en anglais



<https://www.consob.it/web/investor-education/home>

Disponible seulement en italien



LEÇON 9

La demande de prêt: les précautions indispensables

LA DEMANDE DE PRÊT

CONNAISSEZ VOUS-MÊMES

L'OBJECTIF DU PRÊT

LA DURABILITÉ DU PRÊT

LA CAPACITÉ D'EMPRUNT

LA POSSIBILITÉ D'OFFRIR
DES GARANTIES

CONNAISSEZ VOS PRODUITS

LES FRAIS

LES INFORMATIONS LÉGALES

VOS DROITS

LA DIFFÉRENCE ENTRE LE TAN ET LE TAEG

TAN	→ Taux nominal annuel Tasso Annuo Nominale	le taux d'intérêt net
TAEG	→ Taux Annuel Effectif Global Tasso Annuo Effettivo Globale	le taux nominal annuel + tous les frais



GLOSSAIRE

Centralisation des Risques bancaires (*Centrale dei Rischi*): permet de conserver les informations sur les dettes (*debiti*) de tous les clients. Elle contient à la fois des informations positives, comme le paiement régulier des échéances (*pagamento regolare delle rate*), mais aussi les informations négatives, comme les difficultés, plus ou moins grandes, à rembourser la dette (*difficoltà a restituire il debito*).

Coût de l'emprunt (*costo dei prestiti*): comprend plusieurs éléments: 1) les intérêts (*interessi*); 2) l'assurance, le cas échéant (*eventuale assicurazione*); 3) les frais de gestion (*spese di gestione*) et autres.

Demande de prêt (crédit) (*domanda di prestito*): emprunter une somme d'argent auprès d'une banque ou d'un autre intermédiaire.

Garanties: la banque demande des garanties pour s'assurer que les clients rembourseront le prêt. Elles peuvent être réelles (par exemple, l'hypothèque sur la maison que j'achète) ou personnelles (une personne qui paiera si je ne peux pas payer).

Obligation d'information légale (*documenti di trasparenza*): pour garantir la transparence bancaire, le client est en droit de recevoir les documents d'information légale avant de signer un contrat de prêt: 1) la fiche d'information contenant des informations générales; 2) le document contenant les conditions spécifiques offertes au client (la fiche PIES (*Prospetto Informativo Europeo Standardizzato*), dans le cas d'un prêt, ou le formulaire SECCI - Fiche d'informations européennes normalisées en matière de crédit aux consommateurs (*Informazioni Europee di Base per il Credito ai Consumatori*), dans le cas d'un crédit à la consommation); 3) le « *Guide della Banca d'Italia* » en italien ou en anglais.

Solvabilité (*merito creditizio*): la capacité à rembourser la somme empruntée à l'échéance convenue (*alle scadenze stabilite*).

Soutenabilité de la dette: une dette est viable (*sostenibile*) lorsque le débiteur est en mesure de rembourser les versements aux échéances convenues.

TAEG *Tasso annuo effettivo globale* (Taux Annuel Effectif Global): il est utilisé pour comprendre le coût total d'un prêt (*costo totale di un finanziamento*). Il est composé du taux nominal annuel du prêt, des frais d'instruction (*spese per l'istruttoria*), d'ouverture du dossier (*apertura della pratica*), de recouvrement des échéances (*incasso delle rate*), de la commission du courtier (*compenso dell'intermediario*) et des frais d'une éventuelle police d'assurance (*polizza assicurativa*), c'est donc le TAN complété par les frais annexes (*spese accessorie*).

TAN *Tasso Annuo Nominale* (Taux Annuel Nominal): c'est le taux d'intérêt net.

Pour vérifier vos antécédents de crédit, visitez



<https://www.bancaditalia.it/servizi-cittadino/servizi/accesso-cr/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=102> en italien

<https://www.bancaditalia.it/servizi-cittadino/servizi/accesso-cr/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en anglais



Pour en savoir plus sur la Centralisation des risques bancaires, visitez



<https://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/guide-bi/guida-centrale/Guida-centrale-rischi.pdf> en italien

https://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/guide-bi/guida-centrale/CENTRALE-DEI-RISCHI_ENG.pdf en anglais



<https://economiepertutti.bancaditalia.it/glossario/?letter=C&word=centraledeirischi&com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien

<https://economiepertutti.bancaditalia.it/glossario/?com.dotmarketing.htmlpage.language=3&letter=C&word=centralcreditregistercr> en anglais

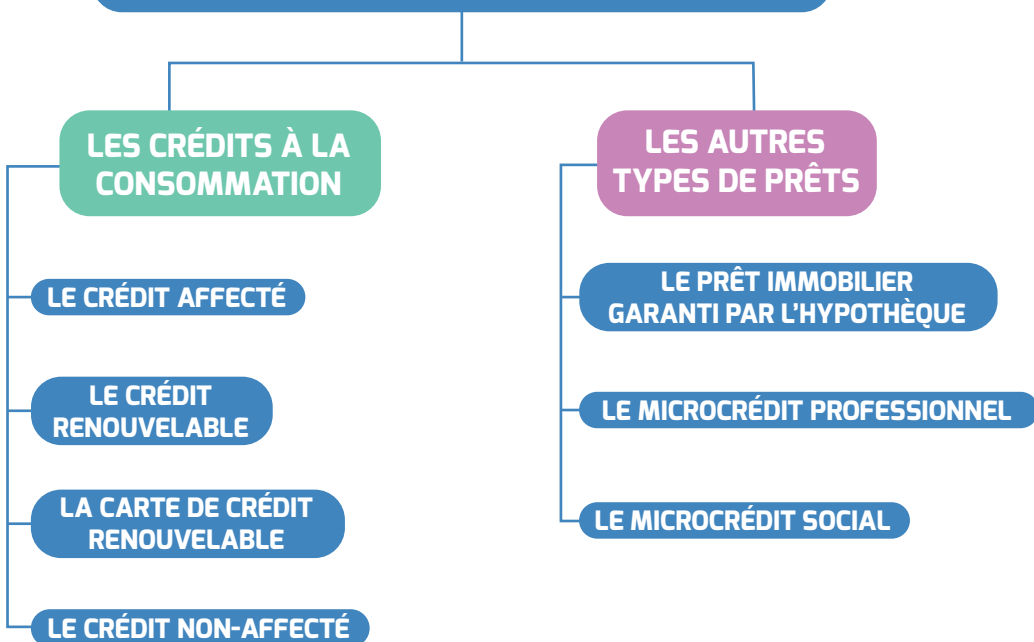




LEÇON 10

Demander un prêt: les différentes typologies

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRÊT





GLOSSAIRE

Autorisation de découvert bancaire (*apertura di credito in contocorrente*): la banque accorde au client une somme prédéterminée (le découvert - *fido*) qui est supérieure à l'argent qui se trouve sur le compte courant. Les frais de découvert sont plus élevés que ceux des autres types de financement.

Crédit à la consommation (*credito ai consumatori*): prêt allant de 200 à 75 000 euros, utilisé pour acheter des biens ou des services importants pour soi ou sa famille (par exemple une voiture), ou pour des besoins de liquidités (*liquidità*) (de l'argent à dépenser immédiatement).

Crédit affecté (*prestito finalizzato*): prêt lié à l'achat d'un bien ou d'un service déterminé remboursable en plusieurs fois. Il peut également être effectué directement auprès du vendeur.

Crédit non-affecté (*prestito non finalizzato*): il y a deux variantes pour ce prêt:

- Prêt personnel (*prestito personale*): le client a besoin de liquidités (besoin d'argent à dépenser immédiatement) et rembourse la somme empruntée en plusieurs fois,
- *Cessione del quinto*: les salariés et les retraités peuvent rembourser la somme empruntée en cédant au prêteur jusqu'au cinquième de leur salaire ou de leur retraite.

Crédit renouvelable (*carta di credito revolving*): réserve d'argent qui peut être dépensée en toute liberté avec la carte de crédit renouvelable. Le crédit est remboursé à la banque par tranches (*a rate*) au cours des mois suivants. Dans ce cas, vous devez payer des intérêts et des frais qui sont très élevés.

Microcrédit professionnel (*microcredito imprenditoriale*): instrument financier destiné à aider les personnes qui ne peuvent pas obtenir de prêt auprès d'un intermédiaire afin de lancer ou développer des initiatives de micro-entreprise ou d'auto-emploi (*lavoro autonomo*).

Microcrédit social (*microcredito sociale*): prêts à des conditions très favorables pour les personnes en difficulté économique ou sociale.

Prêt hypothécaire (*mutuo ipotecario*): financement à moyen ou long terme utilisé pour acheter (*acquistare*), construire (*costruire*) ou rénover (*ristrutturare*) un bien immobilier (*immobile*), par exemple la maison où vous habitez. Il est appelé "hypothèque" (*ipotecario*) parce que la maison sert de garantie (*garanzia*): si je ne peux pas rembourser (*restituire*) le prêt, la banque (ou l'intermédiaire qui m'a accordé le prêt) devient propriétaire (*proprietario*) du bien (*bene*).



Pour en savoir plus sur l'endettement prudent, visitez <https://economiepertutti.bancaditalia.it/video/economia-per-tutte/video-1645524788597?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> vidéo seulement en italien



Pour en savoir plus sur le prêt hypothécaire, visitez https://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/guide-bilguida-mutuo/Le-guide-della-Banca-d-Italia_Comprare-una-casa_Il-mutuo-ipotecario-in-parole-semplici.pdf en italien



https://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/guide-bilguida-mutuo/Bank-of-Italy-Guides_Buying-a-home_Mortgages-made-easy.pdf en anglais



Pour en savoir plus sur les critères d'obtention du microcrédit, visitez <https://www.microcredito.gov.it/finanziamenti.html> seulement en italien



EN SYNTHÈSE

Les typologies de prêts bancaires

TYPES DE PRÊTS

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le prêt hypothécaire

- Prêt à moyen ou long terme, garanti par une hypothèque sur un bien immobilier (maison).

Le crédit à la consommation

- Crédit, dont le montant est compris entre 200 € et 75 000 €, utilisé pour l'achat de biens ou de services (voiture, appareils ménagers, cours de langues...) ou pour faire face à un besoin de liquidités (que vous pouvez dépenser immédiatement).

Le microcrédit

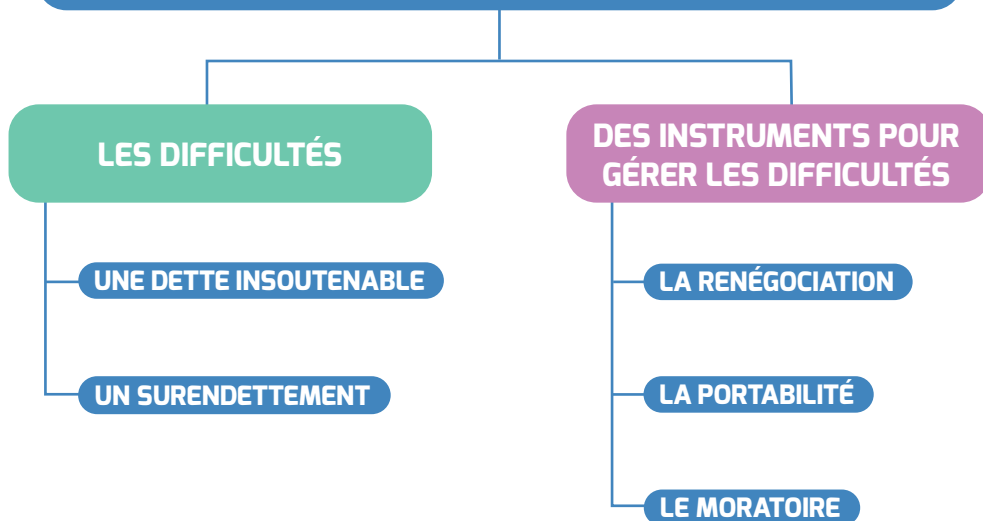
- Petit prêt destiné aux personnes qui ont des difficultés à obtenir un prêt auprès des banques. Il peut être utilisé pour soutenir une activité entrepreneuriale (microcrédit professionnel) ou pour une personne en difficulté (microcrédit social).



LEÇON 11

Bien gérer un prêt bancaire: comment faire face aux difficultés?

COMMENT FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS ?





GLOSSAIRE

Dette insoutenable (*debito non sostenibile*): situation dans laquelle le débiteur (*debitore*) n'est pas en mesure de faire face à ses obligations, c'est-à-dire de payer régulièrement ses échéances (*rate*), parce qu'il ne dispose pas de revenus suffisants (*entrate insufficienti*).

Dette soutenable: lorsque le débiteur est en mesure de rembourser les versements aux échéances convenues (*alle scadenze concordate*).

Intermédiaires financiers agréés et contrôlés (*intermediari finanziari autorizzati e vigilati*): agents exerçant des activités bancaires et financières sous le contrôle de la Banque d'Italie: banques, établissements de paiement, intermédiaires financiers et opérateurs de microcrédit inscrits sur des listes publiques (*iscritti in elenchi pubblici*).

Moratoire (*moratoria*): suspension (*sospensione*) (ou prolongation - *proroga*) du paiement des échéances d'un prêt. Le moratoire a un coût: le client doit généralement payer les intérêts supplémentaires qui courent pendant la période de suspension (*interessi in più che maturano nel periodo di sospensione*).

Renégociation de la dette (*rinegoziazione del debito*): négociation avec la banque pour modifier les termes du contrat (*condizioni del contratto*) afin de réduire le montant des échéances à payer. Par exemple, la banque peut allonger la durée du prêt ou modifier le taux d'intérêt (*tasso d'interesse*).

Surendettement (*sovraindebitamento*): lorsqu'une personne se trouve en grande difficulté et qu'elle n'est plus en mesure de rembourser ses dettes, ni aujourd'hui ni dans les 12 mois à venir. Dans ce cas, la loi italienne prévoit des programmes d'aide spécifiques (*specifici programmi di sostegno*).

Subrogation hypothécaire (ou transfert) (*surroga / portabilità del mutuo*): opération qui permet au client de mettre fin à une hypothèque (la lever, l'éteindre) (*estinguere il mutuo*) et d'en ouvrir une nouvelle (*aprire/accendere un nuovo mutuo*) auprès d'un autre intermédiaire. Le montant (*importo*) de la nouvelle hypothèque sera égal au montant restant à payer pour clôturer l'ancienne. Cette opération est gratuite.

Usure: infraction commise par quiconque pratique des taux d'intérêt supérieurs (*praticare tassi d'interesse superiori*) au seuil (*soglia*) défini par la loi (*stabilita dalla legge*).



EN SYNTHÈSE

La dette soutenable et la dette insoutenable

DETTE SOUTENABLE

- Il s'agit d'une situation financière caractérisée par un rapport équilibré entre les dépenses totales liées à la dette et les revenus des particuliers.
- Si certaines dettes deviennent trop coûteuses, il est possible de renégocier la dette en modifiant certaines conditions (délais de remboursement, taux d'intérêt).
- Dans le cas d'une hypothèque, il est possible de subroger, c'est-à-dire de transférer la partie non remboursée de l'hypothèque à une autre institution financière, à un autre intermédiaire, qui offre des conditions plus favorables.

DETTE INSOUTENABLE

- Il s'agit d'une situation où le débiteur n'est plus en mesure de faire face à ses obligations: il ne peut pas payer régulièrement ses échéances parce qu'il ne dispose pas de revenus suffisants. Dans ce cas, si la loi ou le contrat le prévoit, il est possible de recourir à un moratoire sur les dettes, c'est-à-dire de suspendre le paiement des échéances pendant une période donnée.
- Si une personne a trop de dettes et elle ne peut pas payer ses échéances même avec ses propres biens (crise de surendettement), elle peut alors recourir à des procédures spécifiques: restructuration des dettes ou liquidation des biens (*liquidazione del patrimonio*).
- En cas d'endettement insoutenable et de surendettement, il faut veiller à ne pas emprunter à des intermédiaires non autorisés qui pourraient pratiquer des taux d'usure.
- Il y a usure lorsque les prêts sont consentis à des conditions particulièrement onéreuses: dans ce cas, vous pouvez demander l'aide des fondations anti-usure.



Pour avoir des conseils sur les prêts, visitez
<https://economieapertutti.bancaditalia.it/notizie/il-prestito-un-opportunita-da-non-sprecare/?com.dotmarketing.htmlpage.language=1>
seulement en italien



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Pour réduire le risque de surendettement, vous devez planifier soigneusement vos finances afin d'évaluer si votre dette est soutenable.

Si vous rencontrez des difficultés à rembourser les échéances, contactez l'intermédiaire pour évaluer une renégociation ou un moratoire, c'est-à-dire une suspension temporaire du paiement des échéances.

Si la situation s'aggrave, la loi prévoit des procédures spécifiques. Dans ce cas, il est conseillé de s'adresser à un organisme de règlement de crise de surendettement (OCC).

Ne vous adressez jamais à des intermédiaires non autorisés: vous risquez d'être victime de l'usure.

CONSEIL PRATIQUES: ÉVITER L'USURE



Pour avoir des informations sur les taux effectifs globaux (*Tassi Effettivi Globali Medi*, TEGMs), visitez

<https://www.bancaditalia.it/compiti/vigilanza/compiti-vigilanza/tegm/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=102>

en italien



<https://www.bancaditalia.it/compiti/vigilanza/compiti-vigilanza/tegm/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1>

en anglais



Pour connaître les fondations anti-usure (*fondazioni antiusura*), visitez

www.interno.gov.it/it/associazioni-antiracket-fondazioni-antiusura

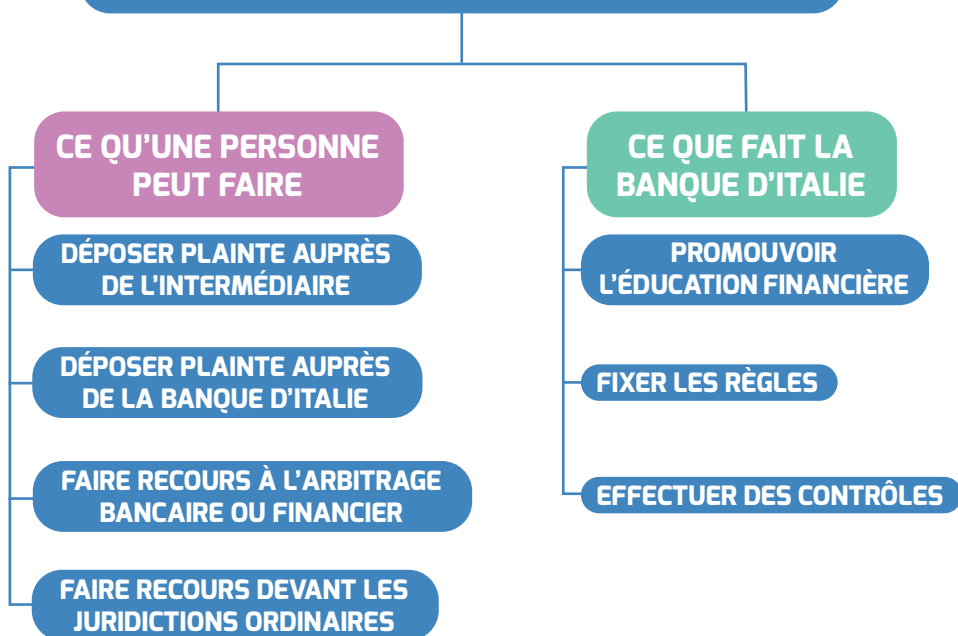
seulement en italien



LEÇON 12

La protection de la clientèle et l'éducation financière

LA PROTÉCTION DE LA CLIENTÈLE





GLOSSAIRE

Déposer plainte auprès de la Banque d'Italie (*Esposto alla Banca d'Italia*): il est possible de contacter la Banque d'Italie même sans avoir déposé une plainte (*presentare un reclamo*) auprès de l'intermédiaire. Lorsque la Banque d'Italie reçoit une plainte, elle contacte l'intermédiaire, demande une réponse rapide et complète au client (*cliente*), puis elle examine les problèmes signalés par le client, mais elle ne peut pas intervenir directement dans la relation entre le client et l'intermédiaire.

Déposer plainte auprès de l'intermédiaire (*Reclamo all'intermediario*): chaque banque (et intermédiaire financier) dispose d'un Bureau des plaintes (*Ufficio reclami*). Sur le site web de l'institution, vous trouverez le nom de la personne responsable (*il responsabile*) du bureau et la procédure à suivre pour déposer une plainte. La réponse doit parvenir au client dans un délai de 15 jours (*entro 15 giorni*) si le problème concerne des services de paiement, sinon de 60 jours.

Recours devant les tribunaux ordinaires (*Ricorso al giudice ordinario*): si le client n'est pas satisfait de la réponse de l'ABF, il peut décider de faire appel devant les tribunaux ordinaires. Attention: il n'est pas possible de faire l'inverse. Si un client s'adresse directement au juge, il ne peut plus ensuite s'adresser à la Banque d'Italie ou à l'ABF pour une conciliation (*conciliazione*).

Recours à l'ABF: (*Ricorso all'Arbitro Bancario Finanziario - ABF*) (en français: Arbitrage en matière bancaire et financière) permet de résoudre les litiges entre les clients (*clienti*) et les banques (et autres intermédiaires) concernant les services bancaires et financiers, y compris les services de paiement. Le recours à l'ABF est simple, rapide et peu coûteux. En effet, s'il relève de sa compétence, le recours est traité rapidement et coûte 20 euros.

Instruments de garantie (*Strumenti di tutela*): instruments utiles au client qui a un problème avec une banque ou un intermédiaire financier. Le client peut s'adresser au bureau des plaintes de la banque, à l'Arbitro Bancario Finanziario (ABF), à la Banque d'Italie, aux tribunaux ordinaires.

Mesures de garantie de la Banque d'Italie (*Tutela di Banca d'Italia*): la Banque d'Italie protège les clients des intermédiaires bancaires et financiers par différents moyens:

- En encadrant l'élaboration et la mise à jour des réglementations relatives à la protection des clients du secteur bancaire et financier;
- En vérifiant que les intermédiaires respectent la réglementation et se comportent correctement;
- En favorisant la transparence;
- En assurant la disponibilité des instruments de protection (*disponibilità di strumenti di tutela*);
- En fournissant des informations aux citoyens sur l'économie et la finance grâce à des initiatives d'éducation financière (*iniziative di educazione finanziaria*).



Pour en savoir plus sur les instruments de couverture, visitez:
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/pianificare/strumenti-tutela/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1> en italien
<https://economiepertutti.bancaditalia.it/pianificare/strumenti-tutela/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=3> en anglais



Pour faire recours à l'ABF:
<https://www.arbitrobancariofinanziario.it/homepagelindex.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1>
<https://www.arbitrobancariofinanziario.it/homepagelindex.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=3>



Pour déposer une plainte à la Banque d'Italie
<https://www.bancaditalia.it/servizi-cittadino/servizi/espostil/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=102>
<https://www.bancaditalia.it/servizi-cittadino/servizi/espostil/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1>



Vous avez un problème avec une banque ou un intermédiaire financier?

CONTACTEZ SON BUREAU DES PLAINTES QUI VOUS RÉPONDRA DANS LES 60 JOURS
 (15 jours s'il s'agit d'une réclamation relative aux services de paiement)

Vous n'êtes pas satisfaits ou vous n'avez pas reçu de réponse?



DÉCOUVREZ ICI CE QUE VOUS POUVEZ ENCORE FAIRE

VOUS POUVEZ SOUMETTRE UN RECOURS À L'ARBITRO BANCARIO FINANZIARIO - ABF



L'Arbitro Bancario Finanziario répond rapidement

- C'est une possibilité de couverture différente de la juridiction de droit commun
- La démarche se fait par écrit
- Vous n'avez pas besoin d'un avocat
- Le coût est de 20 euros qui vous sont remboursés si la décision vous est favorable
- Connectez-vous au portail numérique:
arbitrobancariofinanziario.it
- Si la banque ou l'intermédiaire financier ne se conforme pas aux décisions de l'ABF, le non-respect est rendu publique

VOUS POUVEZ DEMANDER UNE DÉCISION DE JUSTICE



Le juge ordinaire rend sa décision non contraignante sur votre cas

- Après une décision de l'ABF vous pouvez toujours faire appel au juge ordinaire
- S'adresser au juge ordinaire après avoir contacté l'ABF pour une tentative de médiation, joue en votre faveur
- Seul le juge ordinaire intervient dans une décision finale sur les litiges entre banques ou intermédiaires financiers et les clients
- Le juge ordinaire vérifie les faits et constate les responsabilités

VOUS POUVEZ DÉPOSER UNE PLAINTE À LA BANQUE D'ITALIE



La Banque d'Italie demande à la banque ou à la société financière de discuter du problème avec vous

- Vous pouvez toujours déposer une plainte auprès de la Banque d'Italie
- Vous n'avez pas besoin d'un avocat
- Connectez-vous au portail « Services en ligne » que vous trouvez sur le site:
bancaditalia.it
- La Banque d'Italie envoie une copie de la plainte à la banque ou à l'intermédiaire financier et lui demande de répondre rapidement au client

DE NOMBREUSES AUTRES RESSOURCES SONT DISPONIBLES...

Vous pouvez compléter et approfondir tous les sujets abordés dans ce manuel en allant sur le portail d'éducation financière de la Banque d'Italie economyapertutti.bancaditalia.it

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous orienter dans les principales situations de gestion financière (planifier, payer, emprunter, épargner et investir) et tous les outils de protection des clients des banques, et vous apprendrez à mieux comprendre le langage de l'économie. Vous y trouverez aussi des informations et des réflexions sur de nouveaux thèmes, comme la finance durable, ainsi que des parcours de formation multimédia, des vidéos éducatives et ludiques, des interviews, des calculateurs, des jeux et des quiz.



L'economia per tutti (L'économie pour tous) est l'instrument idéal pour accompagner les étudiants de Toi et l'économie dans l'acquisition des connaissances et des compétences qui, nous en sommes convaincus, permettent de faire de bons choix financiers, adaptés aux besoins des personnes. Ces connaissances contribuent à un plus grand bien-être individuel et collectif et à une meilleure inclusion économique, financière et sociale de tous les citoyens.

AUTRES LIENS UTILES

<https://www.bancaditalia.it/compiti/tutela-educazione/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=102>

<https://www.bancaditalia.it/compiti/tutela-educazione/index.html?com.dotmarketing.htmlpage.language=1>

www.quellocheconta.gov.it/it/chi-siamo/comitato/

Comment nous contacter? - Vous pouvez écrire à l'équipe éditoriale du portail au courriel: economyapertutti@bancaditalia.it



TOI ET L'ÉCONOMIE

ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR LES ADULTES

Comment ouvrir un compte courant?

Comment maîtriser le budget familial?

Pourquoi est-il important d'épargner?

Combien coûte l'envoi d'argent à l'étranger et quels sont les canaux les plus sûrs?

Il n'est jamais trop tard pour se poser ces questions

Toi et l'économie est une oeuvre interactive, composée d'une application, d'un dossier étudiant et d'un guide de l'enseignant qui aborde de manière simple et concrète les sujets les plus importants des finances personnelles.

Savoir gérer consciemment notre argent nous aide à atteindre nos objectifs de vie et à nous sentir plus en sécurité.

GRATUIT